

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PARIS
26, Rue SERPOLLET
75968 PARIS CEDEX 20

L'Officier du Ministère Public
à
DEHAN - SCHINAZI Avocats à la cour
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maîtres,

Par lettre du 7 juillet 2021, vous avez saisi les services de l'Officier du Ministère Public

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois REFUS DE PRIORITE PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A UN PIETON MANIFESTANT
• CLAIREMENT SON INTENTION DE TRAVERSER UNE CHAUSSEE ART.R.415-11 AL.1, ART.R.412-37,
ART.R.412-38, ART.R.412-39. ART R.412-40 C.ROUTE. ART.R.415-11 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à , en date du
par procès verbal n° . dressé par , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Je vous informe qu'à titre exceptionnel cet avis de contravention a fait l'objet d'un classement.

Je vous prie d'agrérer, Maîtres, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à PARIS CEDEX 20, le 24/05/2022

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

